



DESCRIPTION :

Tu établis l'itinéraire des excursions ou des expéditions et organises le transport ou tu transportes les personnes et les groupes jusqu'aux lieux des activités.

Tu réunis et inspectes le matériel et les accessoires nécessaires, tels que les radeaux, les vestes de sauvetage, le matériel de campement, l'attirail de pêche et la nourriture.

Tu conduis ou accompagnes les personnes ou les groupes et donnes des conseils sur les mesures de sécurité et les mesures d'urgence, les techniques et l'utilisation du matériel.

Tu apprends aux participants comment s'adonner aux activités comme le canotage, le rafting et l'escalade en montagne, notamment.

Tu fournis de l'information sur des règlements particuliers en matière de chasse et de pêche ou sur l'utilisation des embarcations, tu suis les directives sur l'environnement et préviens les infractions.

Tu donnes les premiers soins dans les cas d'urgence.

Tu prépares, s'il y a lieu, les repas pour les membres du groupe, en plus d'organiser le campement et de proposer des activités culturelles appropriées.

Tu travailles pour les producteurs de tourisme d'aventure, les services privés (croisières, pourvoiries, sites autochtones, grossistes, etc.), les services publics (parcs, réserves, zecs, etc.), les services intégrés (établissements d'hébergement, magasins spécialisés, etc.).

DIPLÔME :

AEC en guide d'aventure (1 500 heures)

PRÉALABLES :

DES ou l'équivalent

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Bonnes, mais saisonnières, en régions ressources (Côte-Nord, Nord-du-Québec et Abitibi-Témiscamingue)

TAUX DE FEMMES DANS CE MÉTIER :

12 % de la main-d'œuvre totale

SALAIRE MOYEN :

15 \$ / heure, 30 000 \$ / année

HABILITÉS ET AVANTAGES :

Bonne condition physique, sens de la communication et de l'animation, joie de vivre, patience, intérêt pour le plein-air et le sport, travailler dehors sous tous les climats et être soucieuse de la santé et de la sécurité des participants